

Commémoration de l'Armistice
Allocution de Daniel Senesael, Député-Bourgmestre
Leers-Nord, le 11 novembre 2017

Chers Collègues,

Chers Combattants et porte drapeaux,

Mesdames et messieurs les directeurs d'école, pompiers, membres de la Croix Rouge,
membres des différentes sociétés estaimpusiennes,

Mesdames et messieurs, en vos titres et qualités,

Chers amis,

C'était le onze novembre 1918...

En ce jour, le clairon retentissait sur le front long de plus de six cent kilomètres de cette première guerre dont l'homme avait fait une tragédie mondiale ! Ce même clairon qui quatre années plus tôt avait appelé la jeunesse dans la boue immonde des tranchées sous la mitraille des fusils et des canons. Ainsi, à la onzième heure du onzième jour du onzième mois de cette année 1918 s'annonçait, pour des centaines de milliers d'hommes qui avaient cessé d'être jeunes, la fin d'un cauchemar.

99 ans jour pour jour après cet événement décisif de notre Histoire, nous voici à nouveau rassemblés pour nous recueillir et songer à la mémoire de ces hommes et femmes qui se sont trouvés entraînés par un tragique jeu des alliances dans cette guerre dont ils ne voulaient pas. Pour nous souvenir du sacrifice insensé de ces 65 millions d'individus qui se sont mobilisés parmi lesquels 8 millions de morts et disparus, 6 millions d'invalides et mutilés, 13 millions de pertes civiles et quelques 20 millions de blessés.

Au-delà de ce 99^{ème} anniversaire de l'Armistice, c'est une supplique, un message universel que nous adressons à l'unisson : de grâce, plus jamais ça ! C'est la supplique bouleversante de familles, dont le père, le frère ou le fils sont partis dans la frileuse pâleur d'un matin pour revenir meurtris ou ne laisser d'eux, à jamais, que des noms gravés dans la pierre des monuments qui leurs sont dédiés.

Chers amis,

En perpétuant avec vous la célébration de ce souvenir, Estaimpuis affirme une fois encore sa détermination à participer sans relâche à la construction et au maintien de la Paix et de la Fraternité entre les Hommes. Cette détermination prend d'ailleurs une résonance particulière alors qu'à la veille du centième anniversaire de la fin de cette guerre, le monde est plus que jamais traversé par des conflits sanglants aux issues aussi délicates

qu'incertaines. Car s'il importe de se souvenir du passé, il convient que les évènements marquants de celui-ci continuent à servir de base à l'élaboration d'un avenir soucieux du respect de la démocratie, de l'Etat de droit et de la paix. En effet, au-delà d'une défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales qui doit demeurer une préoccupation permanente axée tant sur le présent que vers l'avenir, un regard posé sur le passé ne perd pas son utilité en ce sens qu'il permet de maintenir cette vigilance face aux dérives actuelles, réelles ou potentielles.

Dans la mesure où les témoins vivants de ce conflit hors normes ont disparu au fil du temps, il revient à la société de prendre le relais afin que les générations futures prennent connaissance et conscience des faits perpétrés et en tirent les leçons. En ce sens, la présence d'enfants et enseignants de nos écoles communales me réjouit et je tiens à les en remercier. J'adresse également de vifs remerciements pour leur présence indéfectible aux portedrapeaux, à l'Harmonie Royale Communale, aux membres de la Croix-Rouge, des pompiers et de la police ainsi qu'aux représentants des associations.

Ceci étant dit, je vous invite à présent à nous recueillir quelques instants à la mémoire de nos morts glorieux.